

TARIFS de Location SALLE POULMENACH
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS
2016

SALLE	Nb de pers. Debout (2-3 pers/m ²)	Nb de pers. Assises (1 pers/m ²) -10	TARIF COMMUNE/FORFAIT				TARIF HORS-COMMUNE/FORFAIT			
			ASSOCIATIONS		PARTICULIERS		ASSOCIATIONS		PARTICULIERS	
			1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée
L. le Frene 135 m ² - partie moblier 110	200	100	70	130	93	173	140	260	187	347
J. Sélou 72 m ²	124	62	50	90	67	120	100	180	133	240
G. Bouillard 84 m ²	148	74	60	110	80	147	120	220	160	293
Tisanerie 45,5 m ²	70	35	30	50	40	67	60	100	80	133
Dahlem 45,5 m ²	70	35	40	70	53	93	80	140	107	187

Lors de la location de la salle, le locataire s'engage à rendre les lieux dans l'état de propreté dans lequel il les a trouvés.
 En cas de manquement à cette obligation, la commune facturera au locataire les frais de remise en état sur la base du taux horaire délibéré par le Conseil Municipal appliqué au temps passé.
 Taux horaire remise en état 25€

Annexe : Tarifs de location des salles associatives applicables à compter du 1^{er} septembre 2016

DELIBERATION N° 2016-101

Sarzeau